



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E111026

VALABLE JUSQU'AU 08/06/2025

ÉDITÉ LE 24/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/11/2012

Forme juridique : SAS

Capital : 550 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LAVAL

Siret : 789 590 148 00019

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 5000862

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 311878J1244000 / 001 485944/12

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 311878J1244000 / 001 485944/12

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2024

Raison sociale : LETERTRE FRÈRES

ZA DES AVALOIRS
RUE CHARLES MARTIN
53140 PRE EN PAIL

Téléphone : 02 43 03 19 92

Portable :

Site Internet :

E-mail : letertre3@orange.fr

Responsabilité légale :

LETERTRE SERGE GÉRANT

Fax : 02 43 03 89 42

Effectif moyen : 14

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	09/06/2021
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	09/06/2021
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	09/06/2021
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	09/06/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	09/06/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	09/06/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	09/06/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	09/06/2021
o Isolation des combles perdus	09/06/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.